



**Corepile**

LES FRANÇAIS ET LA MOBILITÉ ÉLECTRIQUE

**Dossier de presse 2021
sur les usages et attitudes**



Contact presse - Agence CIA
Mélissa Bire - 06 50 02 16 38 - mbire@agence-cia.com
Elodie Laloum - 06 61 41 13 05 - elaloum@agence-cia.com

VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE (VAE) ET ENGIN DE DÉPLACEMENT
PERSONNEL MOTORISÉ (EDPM)



SOMMAIRE

La filière Corepile	P3 - 4
Étude “Usages et attitudes des français possesseurs de véhicules électriques légers”	P5 - 8
Fonctionnement d’une batterie	P9
Bien entretenir sa batterie	P10
Recyclage des batteries	P11
Devenir des batteries usagées	P12



LA FILIÈRE DE RECYCLAGE DES BATTERIES DE MOBILITÉ

COREPILE

- ▶ Depuis 3 ans, Corepile récupère et recycle aussi les batteries de vélos électrique et des engins de déplacement personnels motorisés
- ▶ Une filière volontaire et **non lucrative** pour la prise en charge des batteries en fin de vie
- ▶ A collecté et recyclé **+ de 100 000 batteries** en 4 ans
- ▶ Anime un réseau de **+ 1500 points de collecte** (à fin juin 2021)
- ▶ **2 centres de recyclage en France** dans le Rhône et en Moselle, recyclent les batteries collectées par Corepile

AU 31/12/2020 :
LES CHIFFRES CLÉS



QUI EST COREPILE ?



Sous agrément d'Etat et sans but lucratif, depuis 20 ans Corepile est l'éco-organisme leader qui collecte et recycle les piles et batteries en France.



ORGANISATION

Société anonyme fondée en 1999 sans but lucratif d'intérêt général

20 ANS !



VOCATION

Eco-organisme sous agrément d'Etat depuis 2010, agréé **jusque 2021**



ACTIONNARIAT

Carrefour Duracell
Energizer Intermarché
Varta
SPAP
GP batteries



POSITIONNEMENT

Eco-organisme
N°1 en France
(65% de la filière)
N°2 en Europe



STRUCTURE

7 salariés permanents
Impliquent + 280 ETP dans la filière



ADHÉRENTS

914 adhérents
22 007 Tonnes
+ 1,2 Mrd unités



POINTS DE COLLECTE

32 526
Distribution /
Déchetteries /
Entreprises /
Administrations



Taux de Collecte

48,1% calcul agrément
+ 70% sur le disponible à la collecte



RECYCLAGE

10 015 tonnes collectées et recyclées à plus de 80%



QUALITÉ

Label RSE
ISO 26 000
Taux de conformité CdC* 91%

*Cahier des Charges



**Usages et attitudes des français
possesseurs de véhicules
électriques légers**

Rapport d'analyse quantitative
Avril 2021

 **QUALIQUANTI**

Pour accéder au rapport d'analyse complet de l'enquête 2021

Cliquer ici

USAGES ET ATTITUDES DES FRANÇAIS POSSESSEURS DE VÉL

De janvier à avril 2021 Corepile a mené **une vaste étude sur les propriétaires de véhicules électriques légers.**

Méthodologie : une phase "quali" en forum, web conf et entretiens sur Whatsapp (11 utilisateurs de VAE et 13 de trottinettes) suivie d'une phase quanti avec 620 répondants.

49% des propriétaires de VAE et 63% de ceux de trottinettes ont acquis leur véhicule dans l'année !

Le vol et les intempéries sont les deux craintes récurrentes pour tous les utilisateurs de véhicules électriques légers. A ces deux craintes s'ajoute le fait que les vélos sont lourds à porter si cela s'avère nécessaire et que la conduite d'une trottinette présente plus de risques d'accident.

Pour éviter les vols, les propriétaires de vélos ou trottinettes **garent à plus de 95% leur engin à l'intérieur** lorsqu'ils sont chez eux. Au bureau 88% des trottinettes et 65% de vélos seront garés à l'abri. Grâce à cette vigilance, seuls 5% des répondants ont déjà subi un vol de leur engin.





VÉLO ÉLECTRIQUE

PROFIL SOCIO-DÉMOGRAPHIQUE

59 % sont des hommes
67 % ont + de 50 ans
81 % vivent en province
80 % possèdent un autre véhicule électrique léger (autre VAE ou EDPM)

AUTONOMIE ESTIMÉE

55 km

TRAJETS

165 km par mois en moyenne



BÉNÉFICE PRINCIPAL

Santé (64%) et parce que c'est faire du sport en douceur (55%)

► *en lien avec le profil plus âgé*



TROTTINETTE ÉLECTRIQUE

PROFIL SOCIO-DÉMOGRAPHIQUE

64% sont des hommes
76% ont – de 50 ans
47% vivent en région parisienne
63% ne possèdent pas d'autre véhicule équivalent dans leur foyer (VAE ou autre EDPM)

AUTONOMIE ESTIMÉE

27 km

TRAJETS

93 km par mois en moyenne



BÉNÉFICE PRINCIPAL

Gagner du temps (67%) – en moyenne 36 minutes par jour de gagnées

► *en lien avec la région parisienne / transports*

FOCUS BATTERIES



Seuls 29% des possesseurs de vélo et 13% des possesseurs de trottinettes s'estiment parfaitement bien renseignés sur le bon usage des batteries.

Le recyclage
des batteries
fait consensus



75%

des possesseurs
de VAE le placent
en "très important"

49%

des possesseurs
de trottinette le placent
en "très important"

78% des consommateurs de ces engins sont en attente de plus d'informations au sujet des batteries : notamment les conseils d'usage, d'entretien et les points de collecte de recyclage.

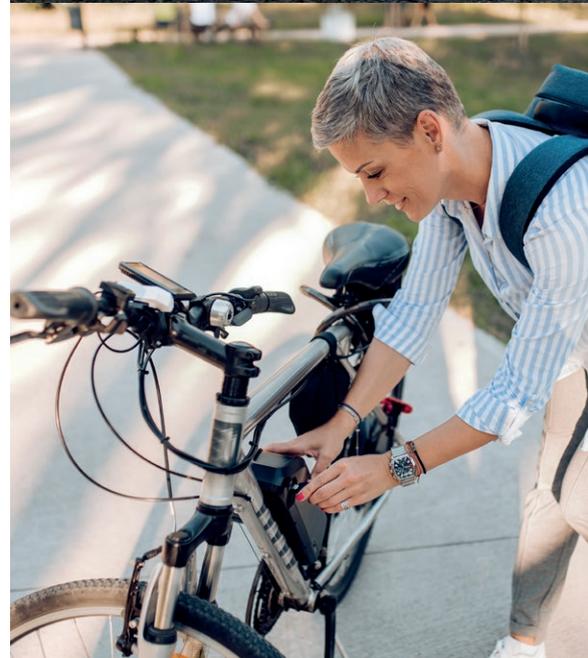
49% attendent ces informations directement à l'achat (notice)

Malgré tout, intuitivement, le geste de tri est connu : les points de vente et la déchetterie sont cités majoritairement comme lieux où déposer une batterie usagée.

CONCLUSIONS

Le recyclage des batteries des véhicules électriques légers (VEL) n'est pas encore effectif mais est déjà une préoccupation importante des possesseurs de ces véhicules.

Corepile va diffuser largement une brochure pour répondre aux attentes d'informations exprimées lors de cette étude. Il conviendra d'impliquer tous les acteurs du secteur pour que les consommateurs se sentent accompagnés jusqu'à la fin de vie de leur véhicule.



COMMENT FONCTIONNE UNE BATTERIE ?

La quasi-totalité des batteries pour les véhicules électriques légers vendues aujourd'hui sont de technologie Lithium-ion. Elles sont constituées de cellules semblables à de grosses piles rechargeables assemblées en série et emboîtées dans une coque plastique.

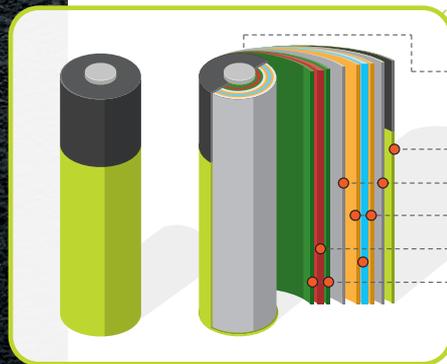
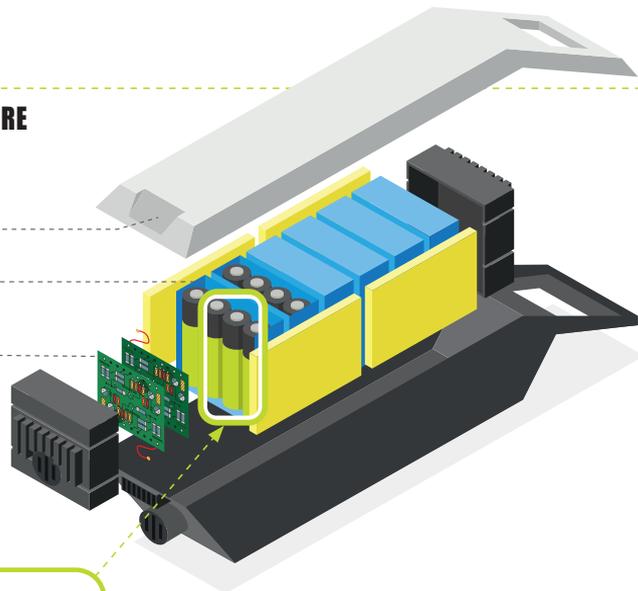


BATTERIE MODULAIRE DÉMONTÉE

Coque en plastique

Montage de cellules

Circuit électrique de gestion de la batterie



Electrolyte liquide qui imbibes les couches

Enveloppe en acier ou en aluminium

Séparateurs

Anode (+) en cuivre et graphite

Collecteurs de courant

Cathode (-)*

*Cathode (-) composée généralement d'un mélange variable selon les fabricants de différents oxydes de nickel, de manganèse, de cobalt, d'aluminium et de lithium.

COMMENT BIEN ENTREtenir SA BATTERIE ?

L'engouement pour les véhicules électriques légers ne se dément pas et de nombreux Français utilisent un vélo à assistance électrique ou une trottinette électrique au quotidien. Pourtant, les batteries de ces engins sont très puissantes et nécessitent des précautions particulières. Avant tout, il est important de toujours consulter la notice du fabricant avant utilisation.

UTILISATION

- ▶ **Lors de la première utilisation, chargez complètement votre batterie** selon les consignes du fabricant et avec le chargeur fourni. Chargez ensuite votre batterie dès que nécessaire et sans attendre une décharge complète mais ne dépassez pas le temps de charge nécessaire pour éviter toute surchauffe.
- ▶ **Conservez votre batterie (et votre vélo ou EDPM) à l'abri des températures extrêmes**, idéalement entre 10 et 25 degrés - ne la stockez pas au soleil.
- ▶ **Maintenez les contacteurs propres.**
- ▶ **Conservez les batteries loin des enfants** et évitez de toucher les deux contacteurs pour prévenir une électrocution.
- ▶ **Respectez votre batterie** : ne la jetez pas au feu, ne l'ouvrez pas, ne la percez pas et ne la faites pas tomber !

IMMOBILISATION

Si vous n'utilisez pas votre vélo électrique durant une longue période (hiver), pensez à recharger régulièrement votre batterie pour éviter qu'elle ne se décharge complètement. **15 à 20 % de charge sont suffisants.**

PRÉCAUTIONS À PRENDRE

- ▶ **En cas de chute violente**, il convient de vérifier si votre batterie est intacte car les chocs peuvent déplacer les cellules et créer des court-circuits. Pour cela, n'essayez jamais d'ouvrir par vous-même la batterie pour accéder à l'intérieur (risques d'électrocution ou d'inflammation) mais faites appel à votre revendeur ou à un SAV.
- ▶ **Si votre batterie est endommagée**, scotchez les contacteurs et la partie abîmée de manière à isoler l'intérieur de la batterie puis mettez-là dans un sac plastique avant de l'apporter au recyclage (voir page suivante).
- ▶ **Si votre batterie est chaude sans raison apparente** (pas d'utilisation récente, pas en charge), une réaction se produit dans la batterie, il devient dangereux de l'utiliser sur votre engin. Il conviendra de la débrancher puis de l'aider à refroidir en la mettant dehors s'il fait froid ou en la plongeant dans un grand volume d'eau jusqu'à son complet refroidissement. Une fois refroidie, scotchez aussi les contacteurs puis mettez-la dans un sac plastique avant de l'apporter au recyclage (voir page suivante).
- ▶ **Si votre batterie fume ou que des flammes en sortent**, arrêtez immédiatement de rouler ou quittez immédiatement la pièce et contactez les pompiers (18) en leur précisant qu'il s'agit d'un feu sur batterie au lithium.



LES BATTERIES DE CYCLE, ÇA SE RECYCLE !

Après plusieurs années d'utilisation (5 à 10 ans en moyenne), votre batterie n'est plus assez efficace pour faire avancer votre vélo ou votre trottinette ? Il est temps de la recycler. Rapportez simplement votre batterie usagée chez un revendeur de vélo et autres engins électriques.

**COREPILE S'OCCUPE
DE LUI DONNER
UNE SECONDE VIE.**



**TROUVEZ LE POINT
DE COLLECTE
LE PLUS PROCHE
EN SCANNANT
CE CODE !**



Si la batterie est solidaire du vélo ou de votre EDPM, il conviendra de le rapporter en déchetterie pour qu'il puisse être démantelé. La batterie sera ainsi séparée par des professionnels puis remise à la filiale Corepile.

QUE DEVIENNENT LES BATTERIES USAGÉES ?

Près de 100 000 batteries de véhicules électriques légers ont été collectées et recyclées par Corepile depuis 2018.

Chaque batterie est d'abord démontée puis les dizaines de cellules qui la constituent sont extraites pour être ensuite broyées, afin d'en séparer les principaux métaux ou alliages. Ces derniers serviront à refabriquer des objets de la vie courante ou seront réutilisés dans la fabrication de nouvelles batteries.

